



LA GAZETTE



L'ÉDITO DU MAIRE

Les élections municipales et le début de mandat se sont déroulés dans une atmosphère particulière. Nous avons touché du doigt la vulnérabilité de nos organisations et de nos modes de vie.

Nous sommes convaincus qu'après la crise sanitaire que nous vivons actuellement, le risque est grand d'en avoir d'autres, que le changement climatique est une réalité dont nous devons limiter l'ampleur mais à laquelle il faut nous adapter.

Dans ce sens, le programme que nous vous avons proposé au mois de mars se veut aussi résilient et systémique.

Notre projet municipal est bâti en tenant compte de cette situation mondiale avec la conviction que plus d'autonomie, plus de bienveillance nous permettront, collectivement, de mieux imaginer et vivre ce monde d'après. Nous devons en être les bâtisseurs.

Pour cela, notre appartenance au monde rural est une chance, préservons le, les ressources y sont abondantes.



Jean-Marie Oudart



----- BREF RETOUR SUR LA PÉRIODE DE CONFINEMENT -----

Malgré un contexte tout à fait exceptionnel, la transition municipale s'est réalisée sereinement, avec par exemple le suivi en période de confinement des personnes âgées isolées, par une équipe composée de conseillers municipaux sortants et de conseillers municipaux fraîchement élus. Cette démarche a permis de fédérer un maximum de personnes impliquées pour limiter l'impact anxiogène, voire dangereux, du confinement imposé au niveau national. Outre un contact régulier avec les personnes réputées les plus vulnérables, du pain a pu être livré régulièrement, des pelouses de particuliers ont pu être tondues... Concernant la fourniture de masques à la population, un article détaillant les nombreuses démarches entreprises par la mairie a été mis en ligne sur le site internet de la commune, qui permettra pour celles et ceux qui voudraient en savoir davantage, de mieux comprendre les difficultés d'approvisionnement auxquelles les collectivités locales ont été confrontées. Concernant le fonctionnement de la médiathèque, le système de réservation et de portage de livres mis en place, a permis aux lectrices et aux lecteurs d'accéder aux ouvrages proposés. Les commerces qui ont eu la chance de ne pas voir leur activité provisoirement interdite durant le confinement, ont été véritablement exemplaires, et ceux qui ont été contraints de suspendre leur activité ont fait cruellement défaut aux habitants. Cette période a permis de démontrer s'il en était besoin, l'impérieuse nécessité du maintien, voire du développement, de l'ensemble des commerces pixiens sur la commune.



Préparation en mairie pour la distribution

Les personnes qui désirent être incluses dans la liste établie par la commune pour un suivi des pixiennes et pixiens fragilisé(e)s et/ou seul(e)s, ne doivent pas hésiter à se manifester auprès de la mairie, afin de bénéficier d'un suivi téléphonique régulier pour connaître leurs besoins en cas de reconfinement, de forte canicule, ou de tout autre événement préoccupant pour les plus fragiles d'entre nous.

Nouveau Conseil Municipal: QUI FAIT QUOI ?

Sans revenir sur les péripéties des élections du mois de mars 2020, et son lot de précautions sanitaires qu'il faudra probablement maintenir, il est utile de rappeler qui sont les (nouveaux pour la plupart) élus qui ont décidé de se mettre au service de la commune pour les six années à venir, et le programme pour lequel ils se sont engagés.

Une équipe unie pour l'intérêt commun, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable. Cependant, les récents événements montrent que certains projets doivent déjà être adaptés au contexte particulier. La volonté de développer les animations, les espaces débats et de faire émerger une large participation citoyenne par l'ouverture de commissions municipales, de réunions publiques et d'ateliers participatifs a été freinée par la situation sanitaire et la limitation des rassemblements. Elle trouvera un second souffle à n'en pas douter.

Mais nombre d'objectifs peuvent être poursuivis dès à présent, comme la promotion d'actions en faveur de l'environnement (*fête des possibles et du développement durable, trame verte et bleue*), la valorisation des labels obtenus par la commune (village étape, village fleuri, commune nature), ainsi que le soutien aux associations qui contribuent à la vie de la commune.

Le conseil municipal souhaite maintenir le dynamisme commercial et développer le marché du mercredi. Il a également pour ambition de construire des liens intergénérationnels, tout en poursuivant les actions en faveur de nos aînés et des personnes fragilisées. Il est bon de préciser ici que l'opération de mise en place d'un béguinage au cœur du village avec labellisation éco-quartier et maisons passives est en bonne voie, portée par la communauté de communes des Crêtes pré-ardennaises qui en assure la maîtrise d'ouvrage, et qu'un projet de création d'un tiers-lieu, est porté par la commune. L'environnement est en effet une préoccupation majeure de l'équipe, et l'aménagement du paysage communal, la mise en place d'actions de maîtrise de l'énergie et de production d'énergie renouvelable seront une constante dans les objectifs municipaux. La lutte contre les coulées de boue fera l'objet d'aménagements en partenariat avec les acteurs concernés. Les travaux de voirie (notamment la Grande Rue et la route de Montigny-sur-Vence) et l'amélioration de l'entretien et du déplacement dans le cimetière ne seront pas en reste. La sécurité et le développement des espaces dédiés aux déplacements pédestres et cyclistes seront également au cœur des préoccupations de la nouvelle équipe, qui encourage chacune des pixiennes et chacun des pixiens à apporter sa participation à la réalisation de ce vaste programme, conçu dans l'unique objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Concernant la situation financière de la commune, le nouveau conseil municipal, tout comme le précédent, oeuvrera afin d'optimiser le montage budgétaire des projets à réaliser, pour maintenir la bonne santé financière de la commune, sans augmentation de la fiscalité.

L'équipe municipale et les commissions :

Jean-Marie OUDART, Maire
 Sébastien ROUSSEAU, premier adjoint,
 Emmanuel BAUDART, deuxième adjoint,
 Aurélien HENON, troisième adjoint,
 Sabrina PIELTANT, quatrième adjointe,
 Philippe BERNARD,
 Walter CARRARA,
 Hugues CHAMPENOIS,
 Coralie COLINET,
 Claudine DE KOKER,
 Isabelle DEPREUX,
 Doris DIAZ,
 Pierre GAUCHER,
 Dominique LEGER,
 Benoît VUARNESSON.



COMMISSION DES TRAVAUX ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Responsable de la commission : Aurélien HENON

Autres membres : Jean-Marie OUDART, Philippe BERNARD, Hugues CHAMPENOIS,
 Pierre GAUCHER, Dominique LEGER, Sébastien ROUSSEAU, Benoit VUARNESSON,
 Emmanuel BAUDART

COMMISSION CULTURE -ANIMATION

Responsable de la commission : Sébastien ROUSSEAU

Autres membres : Jean-Marie OUDART, Claudine DE KOKER, Isabelle DEPREUX, Doris DIAZ,
 Sabrina PIELTANT, Coralie COLINET, Philippe BERNARD, Hugues CHAMPENOIS,
 Aurélien HENON, Emmanuel BAUDART

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable de la commission : Emmanuel BAUDART

Autres membres : Jean-Marie OUDART, Pierre Gaucher, Aurélien HENON, Sabrina PIELTANT,
 Claudine DE KOKER

COMMISSION ECOLE ET VIE LOCALE

Responsable de la commission : PIELTANT Sabrina

Autres membres : Jean-Marie OUDART, Walter CARRARA, Isabelle DEPREUX,
 Benoit VUARNESSON, Emmanuel BAUDART, Sébastien ROUSSEAU

COMMISSION DES FINANCES

Responsable de la commission : OUDART Jean-Marie

Autres membres : Emmanuel BAUDART, Walter CARRARA, Aurélien HENON, Sabrina PIELTANT,
 Sébastien ROUSSEAU

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Le Maire : JM OUDART, Président de droit

Titulaires : Mrs Pierre GAUCHER, Aurélien HENON, Dominique LEGER

Suppléants : Mrs Hugues CHAMPENOIS, Benoit VUARNESSON, Sébastien ROUSSEAU

CCAS (COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE)

Le Maire : Jean-Marie OUDART

Membres du CM : Isabelle DEPREUX, Doris DIAZ, Claudine DE KOKER, Emmanuel BAUDART,
 Philippe BERNARD

Personnes hors CM : Geneviève THIRIET, Line TOUPET, Danièle LECLEF, Gaëtan DERRIERE,
 Jean-Pierre ROUSSEAU.

Ça s'est passé près de chez vous ...

Des cérémonies très encadrées

Pour ce qui concerne les cérémonies et animations, les rares événements qui n'ont pas été annulés (brocante des pompiers annulée...) ou reportés se sont déroulés dans des conditions quelque peu inhabituelles. Ainsi Monsieur Robert Masse a fêté son centième anniversaire en comité restreint, lors d'un moment convivial organisé par la mairie. Événement qui a d'ailleurs eu les honneurs de la presse (journal L'Ardennais du mardi 28 avril 2020).



La cérémonie du 8 mai a été maintenue mais écourtée et s'est limitée à un dépôt de gerbe devant le monument aux morts pour la France, en présence de deux anciens combattants et du Maire de Poix-Terron. Les restrictions de circulation et le contrôle de leur respect par les forces de l'ordre étaient alors à leur apogée pour endiguer la progression de l'épidémie. Gageons que depuis le 10 juillet 1921, date de son inauguration, le monument aux morts pour la France n'avait pas vu une cérémonie aussi dépouillée.



JOURNÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE

LA FÊTE DES
possibles
CONSTRUISONS UN FUTUR JUSTE ET DURABLE

Comme le conseil municipal s'y est engagé, l'environnement est au cœur de son action, et la fête des possibles et du développement durable des 18 et 19 septembre 2020, autorisée par la Préfecture, a suscité un vif intérêt du public, qui était au rendez-vous.

Dès le vendredi 18, une trentaine de personnes ont pu participer aux projections et débats sur la trame verte et bleue, et les animations ont été riches et variées le lendemain, grâce notamment à l'action de Festi'Poix. Un article du journal L'Ardennais, paru le samedi 26 septembre 2020 a donné un aperçu de cette journée du samedi 19, pour celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de se rendre sur place. À souligner après tant d'annulations d'événements, que la Préfecture des Ardennes, au vu du sérieux de l'organisation proposée pour cette manifestation, a donné son feu vert malgré la crise sanitaire actuelle.



Un mot sur la rentrée scolaire

La rentrée des classes s'est globalement effectuée de façon satisfaisante. Elle concernait 219 enfants. Le port du masque a été respecté par une grande majorité des enfants lors de leur entrée dans l'établissement, et de nombreux parents avaient pris leurs précautions. Pour des raisons de sécurité, et par arrêté municipal du 28 août 2020, la rue du moulin a été de nouveau interdite à la circulation du croisement avec la rue de la Gare jusqu'au parking du multi-accueil (exception faite pour les riverains et bus scolaire), à compter du 1^{er} septembre 2020 jusqu'au 16 octobre 2020 inclus, uniquement les jours d'école. La rue du Moulin, du multi-accueil jusqu'à la route de Montigny est en double sens. Le port du masque est obligatoire au-delà des barrières mises en place, et dans un périmètre de 50 mètres autour de l'établissement scolaire.



**MASQUE
OBLIGATOIRE**



**AUX ABORDS
DES ÉCOLES**

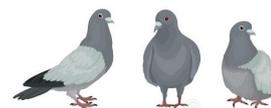


Le programme Chatipi



Depuis quelques semaines, les Pixiennes et Pixiens ont pu remarquer l'implantation d'un chalet aux abords du cimetière de notre commune. Il s'agit du Chatipi, installé et géré par l'association One Voice. La commune, ayant décidé de prendre au sérieux le problème des chats errants, a signé une convention avec cette association et la LISA, pour bénéficier de la mise en place d'un plan de gestion de la population de ces animaux. Dans le cadre de l'application des articles L211-27 et L214-5 du code rural, l'association One Voice aide et accompagne la commune dans son obligation légale de prise en charge des chats errants. Elle a offert ce chalet ainsi que des stérilisations et des puçages de chats capturés par des bénévoles.

Ce problème est celui de tous, et il est nécessaire de rappeler à tout propriétaire de chat, qu'il est obligatoire de faire identifier (puçage), et important de faire stériliser son animal de compagnie, pour éviter toute surpopulation, et qu'il faut bien entendu ne pas les abandonner. Rappelons également que tout acte de cruauté est passible d'une amende et d'une peine d'emprisonnement.



Nuisance des pigeons

Le regroupement des naturalistes ardennais (ReNard), consulté, préconise une destruction des points de nidification. Plusieurs autres pistes sont à l'étude, dont l'intervention d'un fauconnier, ou encore l'installation d'un couple d'oiseaux prédateurs à proximité. Par ailleurs, le mystère des nombreux pigeons retrouvés morts sur une propriété pixienne reste à éclaircir.

...TRAVAUX.....TRAVAUX.....TRAVAUX...

Sécurité dans Poix-Terron

Afin de limiter la vitesse dans la traversée de Terron, et après différents tests, la solution envisagée est la mise en place de trois plateformes de ralentissement. Travaux prévus cet hiver. Une présentation du projet aux habitants de Terron est prévue. L'installation d'une autre plateforme sur la montée entre Poix et Terron est à l'étude.

Un miroir pour améliorer la sécurité a été posé face à la pharmacie, à l'angle de la rue de la gare et de la Grande Rue.



Travaux de voirie

Initiés par le précédent conseil municipal, les travaux de réhabilitation de la rue de Terron ont été réceptionnés le 19 août 2020.

Une réfection du revêtement du trottoir situé devant « Le Pixien » a été réalisée.

Le chemin des Comes et la route de Touligny feront prochainement l'objet de travaux de rénovation.



Terron : Pose de poteaux pour le passage de la fibre

La Gazette de mars 2018 informait déjà les habitants de l'intervention prochaine de la société « Losange », désignée par la région « Grand Est », pour le déploiement de la fibre optique. Suite aux interrogations de riverains sur la pose de poteaux sur Terron, qui ne semblait pas toujours appropriée, la société « Losange » a fait savoir que ces poteaux étaient posés de façon provisoire, et que l'ajout de poteaux avait été parfois nécessaire afin de ne pas surcharger les poteaux existants et éviter ainsi une force exercée trop importante.

Aire de jeux du pré Waguet

Le garde-corps en bois, vétuste et endommagé, a été remplacé par l'équipe technique. La commune est en contact avec un apiculteur pour étudier la possibilité d'installer une ruche pédagogique dans le verger du pré Waguet.



Evacuation des eaux pluviales dans le village

De fortes précipitations ont amené quelques habitants à s'interroger sur la saturation de regards d'évacuation des eaux pluviales dans le village. Une attention particulière sera apportée par la municipalité à l'entretien de ces évacuations, pourtant entretenues régulièrement.

Animations à venir

Prochaine date à retenir : le 5 décembre 2020 !

- Film « Recettes pour un monde meilleur » projeté salle de la Vence dans le cadre du **mois du film documentaire** organisé par la Communauté de communes des crêtes préardennaises,
- Projet de participation au **Téléthon** avec Festi'Poix,
- Projet de **marché de Noël** avec la participation de l'Union Commerciale Artisanale Industrielle Pixienne.



Fêtes de fin d'année

Comme chaque année, un sapin avec guirlande sera proposé aux habitants pour la période de fêtes de fin d'année, afin d'égayer les maisons de la commune, et de participer à la volonté collective d'embellissement du village. Montant de cette mise à disposition : 7€



Pour toute manifestation, il est rappelé que le port du masque et le respect des gestes barrières sont nécessaires jusqu'à nouvel ordre.



L'info en +

Par ailleurs, la commune peut mettre à disposition du matériel, (tables, bancs...) sur demande, pour les habitants qui souhaitent par exemple organiser une fête des voisins. Vérifier au préalable que les rassemblements soient autorisés en cette période de crise sanitaire, sans oublier de prendre les précautions qui s'imposent. Cette mise à disposition est payante s'il s'agit d'un usage privé.

Projets Pixiens

BÉGUINAGE, un projet porté par la communauté de communes



La demande de permis de construire a été déposée pour six logements et un local de vie commune au cœur du village.

Le béguinage s'inscrit dans une démarche visant un label écoquartier, avec bâtiments passifs répondant aux objectifs de la Communauté de Communes des Crêtes Pré-ardennaises, soucieuse de réduire les consommations énergétiques et d'améliorer la qualité de l'air. Un bâtiment passif ne comprend pas de système de chauffage actif comme par exemple un chauffage central. La chaleur dégagée à l'intérieur de la construction (êtres vivants, appareils électriques) et celle apportée par l'extérieur (ensoleillement) suffisent à répondre aux besoins de chauffage grâce à l'isolation renforcée du bâtiment. Le béguinage s'inscrit également dans une démarche participative, permettant aux pixiennes et pixiens qui le désirent, d'être associé(e)s au projet. La visite d'une maison passive a été organisée par la Communauté de Communes le 28 septembre 2020, à Sévigny-la-Forêt, afin de constater concrètement les bénéfices économiques et environnementaux d'une telle démarche.



Réunion de travail

Projet d'implantation



Projets Pixiens

A PROPOS DU PROJET DE CENTRALE VILLAGEOISE

La commune de Poix-Terron adhère au projet de seconde centrale villageoise initié par la Communauté de Communes des Crêtes Pré-ardennaises. Un appel à projets a été lancé pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments dans un périmètre couvrant une trentaine de communes du territoire, autour de Poix-Terron. Le terrain de tennis couvert de Poix-Terron est un site retenu pour cette opération (exposition à l'ensoleillement adapté). L'objectif est de développer et exploiter la production d'énergies renouvelables afin de limiter les atteintes à l'environnement, le dérèglement climatique et d'être plus autonome en énergie. La transition énergétique nécessaire requiert une mobilisation urgente et collective de nos territoires, dans laquelle s'inscrit notre commune.

Ce projet « Centrales Villageoises des Crêtes 2 » (SAS CVC 2) pour lequel 1 € investi se traduit par 2,5 € pour le tissu économique local, a besoin de vous. A ce jour, des citoyens, des collectivités, la société Enercoop Nord-Est, l'ALE 08 ont pris une ou plusieurs parts dans la société SAS CVC 2, et les communes du périmètre projet ont été individuellement sollicitées pour participer à son financement. Environ 95 000 € doivent être réunis pour l'obtention du prêt bancaire, et entrer en phase réalisation. Chacun peut investir dans ce projet, pour les raisons suivantes :

- Orienter notre territoire vers un avenir énergétique durable, basé sur les ressources locales,
- L'électricité produite est vendue, les bénéfices sont répartis entre l'investissement dans de nouveaux projets d'énergie renouvelable et la rémunération des sociétaires,
- Votre investissement favorise les emplois locaux : autant que possible, les intervenants sont choisis au niveau local,
- Vous contribuez au lien, au faire ensemble, à la cohésion sociale.

Comment acquérir des parts pour devenir sociétaire ? Télécharger le bulletin de souscription sur : <http://www.cretes2.centralesvillageoises.fr/>
 Contacts : Bruno Mahé – b.mahe@ale08.org (03 10 93 03 58)
 Bernard Jacquot – berjacquot@wanadoo.fr (06 41 68 45 48)

Prendre des parts dans ce projet, c'est investir pour l'avenir. N'hésitez-pas !



Notre Quotidien...

Ouverture d'un lieu atypique à Poix-Terron, en partenariat avec
Familles Rurales - Association du Territoire des Crêtes Pré-ardennaises :

PIX'in

Il est ouvert à tous les habitants de la commune et du territoire.

Situé grande rue, à côté de la Boule Pixienne, dans le local de la Jeunesse Pixienne, qui continuera d'utiliser le lieu pour ses activités, *PIX'in* vous accueille du mardi au samedi (voir les horaires ci-dessous).

Ce lieu offre tout d'abord un accompagnement numérique de qualité, qu'il soit individuel (aide sur-mesure, ponctuelle ou régulière) ou collectif (ateliers thématiques, club de codage), quel que soit votre niveau initial. Que vous ayez besoin de vous familiariser avec la culture numérique, de vous initier à l'ordinateur, à la tablette ou au smartphone, de vous former à l'utilisation de logiciels spécifiques, ou que vous ayez simplement besoin de conseils pratiques, l'animateur est à votre disposition et vous aidera pas à pas.

Ce lieu vous permet d'accéder librement à des ordinateurs, à des photocopieuses, à une salle de réunion, et à toutes les ressources qui s'ajouteront au fil des semaines. Ce lieu proposera régulièrement des animations et des activités à destination de tous les âges.

Ce lieu accueillera bientôt des intervenants extérieurs, qui animeront des permanences, des ateliers, des formations, des conférences, sur divers sujets. Ce lieu s'adresse également aux associations qui souhaitent disposer d'un local pour leurs réunions et de ressources pour développer leurs projets.

PIX'in est un laboratoire en mouvement, au service de votre territoire, qui a la capacité de réunir et de fédérer des acteurs d'horizons divers. *PIX'in* sera aussi la base arrière d'actions hors les murs, à la rencontre de personnes isolées et confrontées à des problèmes de mobilité.

N'hésitez à venir partager vos idées et vos suggestions, car *PIX'in* a vocation à s'enrichir de vos expériences, à évoluer et à vous proposer des activités et des animations qui correspondent à vos besoins et à vos attentes.

N'hésitez pas à pousser la porte de *PIX'in*, pour échanger avec Jérémy, votre interlocuteur et animateur du lieu, qui répondra à vos demandes et à vos questions.

Adresse : 2 bis route de Montigny, 08430 Poix-Terron

Téléphone : 06.24..40.50.92

Mail : numerique.ardennes@famillesrurales.org (provisoire)

Mardi	11h00-13h00 // 17h00-20h00
Mercredi	8h00-10h00
Jeudi	11h00-13h00 // 17h00-20h00
Vendredi	11h00-13h00
Samedi	9h00-13h00
- PIX'in est ouvert sur demande, en dehors des heures d'ouverture, du lundi au dimanche ; - La plupart des activités et des animations spécifiques seront proposées en dehors des heures d'ouverture.	

Notre Quotidien...



Marché à Poix-Terron

Le « marché de France » hebdomadaire est pérennisé. Il a lieu le mercredi sur la place de la mairie. Horaires : Printemps-Eté 16H – 20H, Automne-Hiver 15H – 19H. Son dynamisme dépend de vous. N'hésitez pas à y venir.

Appel à contribution pour faire vivre le site internet de la commune

De nouvelles rubriques ont été ajoutées sur le site internet de la commune, comme par exemple la rubrique « patrimoine historique ». N'hésitez pas à le consulter. Toute contribution sera la bienvenue pour enrichir le site. N'hésitez pas à présenter vos suggestions en mairie.

A noter que les coordonnées des principaux commerces ont été ajoutées sur le site

www.poix-terron.fr



Petits rappels de civilité

Les propriétaires de chiens doivent assurer le ramassage des déjections de leurs animaux.

L'entretien des pas de porte et le long des propriétés ne relève pas des travaux effectués par les agents communaux, mais relève de la responsabilité de chaque occupant d'un logement.

Aux abords de l'école, chacun se doit d'adopter un comportement responsable, tant sur le respect du port du masque, que sur le stationnement de son véhicule. Outre une nécessité sanitaire et d'ordre public, il s'agit de montrer l'exemple en présence de nombreux enfants.

Pour rappel :
Arrêté préfectoral n°108/2009 portant règlement des bruits de voisinage dans le département des Ardennes

Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP)

Suite à la réorganisation du réseau de la DDFiP, et à la fermeture programmée pour le 1^{er} janvier 2021 de l'agence du Trésor Public de Poix-Terron, il sera possible d'acquitter au bureau de tabac, en numéraire ou par carte bancaire, les sommes dues au Trésor Public.

Le bureau France Services situé à la Poste de Poix-Terron, 1 place de la Halle – Tel : 03 24 29 92 00. proposera des ateliers et des services, pour aider à l'autonomie dans les démarches dématérialisées, avec création d'un espace personnel permettant par exemple de payer ses impôts en ligne, de demander des attestations, des prestations (CAF, CPAM, retraite...) en ligne. Pour en savoir davantage sur ces ateliers et services, des réunions d'information ont été organisées :

Judi 1er octobre 2020 au Chesnois Auboncourt à 18h, Ancienne école (A côté de la Mairie),

Lundi 5 octobre 2020 à Boulzicourt à 18h, salle des fêtes

Judi 8 octobre 2020 à Novion-Porcien à 18h, Salle socio-éducative (rue du stade)

Lundi 12 octobre 2020 à Vendresse à 18h, Salle Peynet (sous la mairie)

Judi 15 octobre 2020 à Novion Porcien 18h, Salle des fêtes (place du Dr Fréal)

Nos Souvenirs...

Histoire : Quand Poix est devenu Poix-Terron

C'est par décret pris le 9 mai 1897, publié au journal officiel de la République Française le 13 mai 1897, que « Poix » est devenu « Poix-Terron ».

Vingt-neuvième année. — N° 130. Le numéro : Cinq centimes. Jeudi 13 Mai 1897.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉDITION COMPLÈTE
Paris et Départements : Un an, 40 fr. ; 6 mois, 20 fr. ; 3 mois, 10 fr.
Union postale : Un an, 76 fr. ; 6 mois, 38 fr. ; 3 mois, 19 fr.

ÉDITION PARTIELLE
Paris et Départements : Un an, 18 fr. ; 6 mois, 10 fr. ; 3 mois, 5 fr.
Union postale : Un an, 54 fr. ; 6 mois, 28 fr. ; 3 mois, 14 fr.

L'ÉDITION COMPLÈTE comprend : 1° le JOURNAL OFFICIEL proprement dit ; 2° le Compte rendu in extenso des séances du Sénat ; 3° les Annexes du Sénat ; 4° le Compte rendu in extenso des séances de la Chambre ; 5° les Annexes de la Chambre ; 6° les Tables annuelles délivrées gratuitement aux abonnés d'un an. — L'ÉDITION PARTIELLE comprend : 1° le JOURNAL OFFICIEL proprement dit ; 2° le Compte rendu in extenso des séances du Sénat ; 3° le Compte rendu in extenso des séances de la Chambre.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois. — Envoyer le montant net en un mandat-poste.

JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE
Ses renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
A PARIS, QUAI VOLTAIRE, N° 51

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
AJOUTER soixante CENTIMES

SOMMAIRE DU 13 MAI

PARTIE OFFICIELLE

Réception, par le Président de la République, de M. de Argandoña pour la remise des lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république de Bolivie (page 2729).

— par le Président de la République, de M. de Barros Lucco pour la remise des lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république du Chili (page 2729).

— décrets modifiant les dénominations des communes de Guignicourt et Poix (département des Ardennes) et de la commune de Hauterive-et-le-Gordonnet (département de la Haute-Saône) (page 2729).

— convoquant les électeurs du canton de Pont-de-Montvert (Lozère), à l'effet de nommer un conseiller général, et les électeurs du canton de Saint-Malo-de-la-Lande (Manche), à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement (page 2729).

Arrêté portant ouverture, dans les académies des départements, de la première session ordinaire pour les examens du baccalauréat (page 2729).

Médailles d'honneur accordées à des ouvriers et employés (page 2729).

Documents du ministère de la guerre :

Décision portant mutations dans le service d'état-major (page 2732).

— portant mutations dans l'artillerie et le train des équipages de l'armée territoriale (page 2732).

— portant inscriptions à la suite du tableau de concours pour la médaille militaire (page 2732).

Note relative à l'ouverture de l'exposition annuelle des plans en relief des places fortes à l'Hôtel des Invalides (page 2732).

Documents du ministère de la marine :

Décret portant promotions et nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur (page 2732).

Décision portant mutation dans l'artillerie de la marine (page 2732).

— portant inscriptions d'office à la suite du tableau de concours pour la Légion d'honneur et la médaille militaire (page 2732).

PARTIE NON OFFICIELLE

Télégrammes et correspondances (page 2732).

Chambre des députés. — Convocation de commission (page 2734).

Avis et communications. — Situation, à la date du 1^{er} mai 1897, du recouvrement des contributions, droits, produits et revenus dont la perception est autorisée par la loi de finances du 29 mars 1897 (page 2735).

Tableau de la production et du mouvement des sucres indigènes depuis le commencement de la campagne 1896-1897 jusqu'à la fin du mois d'avril 1897 (page 2742).

Commerce de la France pendant les quatre premiers mois de l'année 1897 (page 2734).

Avis commerciaux (page 2734).

Comité consultatif d'hygiène publique de France (page 2750).

Adjudications administratives et insertions obligatoires. — Bourses et marchés. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Paris, 12 Mai 1897.

Le Président de la République a reçu hier en audience officielle M. de Argandoña, qui lui a remis les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Bolivie.

M. de Argandoña a été conduit au palais de l'Élysée avec le cérémonial accoutumé.

Le Président de la République a reçu aujourd'hui en audience officielle M. de Barros Lucco, qui lui a remis les lettres par lesquelles S. Exc. le président de la république du Chili l'accrédite en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

M. de Barros Lucco a été conduit au palais de l'Élysée avec le cérémonial accoutumé.

Par décrets en date du 9 mai 1897, rendus sur la proposition du ministre de l'intérieur :

Le nom de Guignicourt-sur-Vence est attribué à la commune de Guignicourt (département des Ardennes, arrondissement de Mézières, canton de Flize).

Le nom unique de Gordonnet est attribué à la commune de Hauterive-et-le-Gordonnet (canton de Rioz, arrondissement de Vesoul, département de la Haute-Saône).

Le nom de Poix-Terron est attribué à la commune de Poix (département des Ardennes, arrondissement de Mézières, canton d'Omont).

Par décrets du Président de la République, en date du 11 mai 1897, rendus sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, chargé par intérim du ministère de l'intérieur, ont été convoqués pour le dimanche 30 mai courant :

Les électeurs du canton de Pont-de-Montvert (Lozère), à l'effet de nommer un conseiller général en remplacement de M. Albrand, démissionnaire.

Les électeurs du canton de Saint-Malo-de-la-Lande (Manche), à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Jehenne, démissionnaire.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu les décret et arrêté du 8 août 1890 ;
Vu les décret et arrêté du 5 juin 1891 ;

Arrête :

Art. 1^{er}. — Dans les académies des départements, la première session ordinaire pour les examens du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (1^{re} et 2^e parties) et du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne (1^{re} et 2^e parties) s'ouvrira le 15 juillet 1897.

Art. 2. — MM. les recteurs sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 mai 1897.

A. RAMBAUD.

En exécution du décret du 16 juillet 1886, le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes a accordé, à

Vie Associative...

Accueil de Loisirs avec Familles Rurales



L'accueil de loisirs de Poix Terron organisé l'été dernier par l'association Familles Rurales s'est achevé le 07 août 2020. Cinq semaines d'animation non-stop ont été très appréciées par les 144 enfants âgés de 3 à 13 ans, encadrées par une équipe d'animation sympathique.

Les activités ont comme d'habitude été multiples : jeux intérieurs et extérieurs, grands jeux comme la course d'orientation avec boussoles, les olympiades en folie, le jeu de l'oie géant sur la nature et l'environnement, le rallye des abeilles, « délivre toi du donjon », la princesse perdue, Peter Pan et la fée Clochette, maquillage, la Chasse au trésor en forêt, le land 'art, les 12 épreuves du fort Boyard, les énigmes de la nature, la découverte de la zone humide, ...sans oublier les nombreux jeux d'eau.

Les enfants ont également participé à des sorties nature pour enrichir leurs connaissances sur la biodiversité et apprendre à la préserver : au domaine de Vendresse (jeux d'eau, de sable, tyrolienne, spectacle du Haut Fourneau, aquariums les poissons de nos rivières, bassins tactiles), au parc Argonne découverte Nocturnia à Olizy Primat pour y découvrir les loups, un spectacle de rapaces, les animaux de la ferme et les hamacs à bonds, découverte des animaux de la nuit, visite guidée au château fort de Sedan et activités au Parc Accrobranche « le chêne perché » à Signy l'Abbaye.

Le thème dominant était la sensibilisation des enfants à l'environnement et au développement durable, en utilisant le milieu naturel comme support d'activités. Grâce aux nombreux supports de l'association « Connaître et Protéger la Nature » (CPN), expos, livres, jeux, supports pédagogiques, les feuilles de quelques arbres et arbustes les plus communs n'ont plus de secret pour les enfants... Des activités de découverte de la nature ont pu être menées avec un intervenant nature.

Merci aux parents d'avoir fait confiance à l'équipe de Familles Rurales en cette période si compliquée.

Chaque mercredi un accueil de loisirs est proposé toute la journée de 9h à 17h avec garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 19h (si besoin).

Pour information voici les prochaines dates d'accueil de loisirs pendant les vacances :

-Vacances de Toussaint : du 19 au 30 octobre 2020

-Vacances d'hiver : du 22 février au 05 mars 2021

-Chasse à l'œuf : le 3 avril 2021

-Vacances de printemps : du 26 avril au 7 mai 2021

-Vacances d'été : du 12 juillet au 13 août 2021.

Un planning d'activités et de sorties variées vous sera proposé pour toutes ces périodes, n'hésitez pas à demander des renseignements au 06.12.89.50.88 ou par mail : depreux.isabelle@sfr.fr

A très bientôt pour de nouvelles aventures !

Marche nordique avec Festi'Poix



Festi-Poix a prolongé la marche nordique en juillet et août, ce qui a permis d'aérer les personnes qui en avaient bien besoin après la période de confinement.

A partir de lundi 5 octobre 2020, le programme hebdomadaire sera :

- le mardi rendez-vous à Poix-Terron, Place du Pré Waguet 9 h 15 pour départ 9 h 30 avec une fin de séance tout compris avant 11 h 30
- le jeudi rendez-vous dans des lieux variables 8 h 45 pour départ à 9 h avec une fin de séance tout compris avant 11 h 30
- le dimanche (inchangé) rendez-vous dans des lieux variables 9 h 15 pour départ 9 h 30 avec fin de séance tout compris entre 11 h 30 et 11 h 45

Vie Associative...

Zumba Fusion Kids **NOUVEAU!**

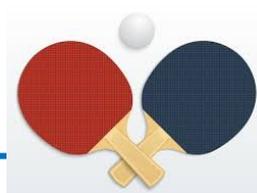
Tous les mardis à partir de 17h à la salle du Pré Waguet
Contact : 06.44.07.42.77



Gym Séniors avec l'Office d'Animation des Crêtes

Tous les jeudis de 9h30 à 11h30 à la salle de la Vence
Contact : 03.24.35.34.33

Club de Tennis de Table



Equipes séniors : les lundis de 18h30 à 21h au gymnase
Contact : 06.16.74.03.40

Tennis Club de Poix-Terron



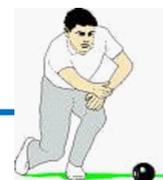
Ecole de Tennis et entrainements adultes
Contact : 06.31.98.45.35

Football Club Pixien



Contactez le Président pour les renseignements sur les équipes mises en place et les entrainements.
Contact : 06.13.96.28.43

La boule Pixienne



Tous niveaux, tous âges. Les mercredis et vendredis à 13h45
et les samedis à 13h45 (uniquement du 15/10 au 13/03)
au boulo-drome Rue de Terron par beau temps ou à la salle chauffée Grande Rue par mauvais temps.
Contact : 06.58.04.27.98

Yoga avec Forme et Détente sur les Crêtes

Les mercredis de 19h30 à 20h30 à la salle de la Vence (1^{er} étage)
Contact : 06.58.04.27.98



Vie Associative...

Danse de Salon avec Familles Rurales

Tous les jeudis de 20h à 22h à la salle de la Vence (1^{er} étage)



Renforcement musculaire/ Cardio-boxe avec Zumfitpassion

Tous les mercredis à 19h au gymnase Route de Montigny
Contact : 06.86.73.74.10

Ecole de Musique avec Musique pour Tous

Cours à la Salle du Pré Waguet
Contact : 06 83 56 40 14



A.D.M.R. de Poix-Terron



Autonomie / Domicile / Famille

3 Rue du Pré Waguet : permanence les lundis de 13h30 à 17h (non ouvert au public pour le moment)

Contact : 03.24.29.36.53

Pour toute demande sur les aides éventuelles, s'adresser au local ou auprès de la Présidente au 03.24.35.66.12

Amicale des donneurs de Sang du Canton d'Omont

L'amicale organise conjointement avec l'EFS Site de Charleville les collectes de sang qui se déroulent Salle de la Vence.

Prochaine collecte : Mardi 1^{er} décembre 2020 de 15h à 20h.

Si des personnes sont intéressées pour venir rejoindre l'équipe (présence aux collectes...), merci de contacter la Présidente au 03.24.35.66.72

Festi'Poix



Association organisatrice des animations Pixiennes.

Pour les rejoindre et toute autre information : 03 24 35 24 29

Jeunesse Pixienne

Contact : 06 79 57 92 33

Infos pratiques

Horaires de Mairie

Lundi : 9h00 - 12h00

Mardi : 9h00-12h00
Et 14h00 - 18h30

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 9h00 - 12h00

Horaires de déchèterie

Lundi et vendredi après-midi : de 14h00 à 17h00

Mardi matin : de 9h00 à 12h00

Mercredi et samedi toute la journée : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermeture à 18h30 du 01/04 au 30/09.

Horaires de médiathèque

Le mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h,

Le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h,

Et le samedi de 9h à 12h.



ÉTAT CIVIL

Naissances

Mia GOURDIN, née le 12 mars 2020

Charly MINET, né le 5 juillet 2020

Andréa DEGALLE, né le 14 juillet 2020

Lison BOUFFIN, née le 17 août 2020

Achille SCOPELLITI, né le 25 septembre 2020

Bienvenue aux nouveaux petits pixiens !

Décès

SOUBEYRAND née CODANT Marie, décédée le 13/09/2020

HOURRIER Philippe, décédé le 15/06/2020

Nos sincères condoléances à leurs proches.



Vos démarches administratives

Nouvel arrivant : se présenter en mairie (avec tous documents utiles)

Ordures ménagères : (compétence : SICOMAR) le bac jaune (tri) est lié à l'adresse, le bac bordeaux (OM) est lié au foyer (nb d'habitants/taille du bac)

Pôle Scolaire : (compétence SIVU Robert GOBEZ) Pour inscription : document délivré par la mairie + prendre RDV avec la Direction de l'école : 03 24 35 60 46

Carte d'identité / Passeport : se rendre dans une mairie équipée biométrique : Charleville-Mézières, Rethel, Signy-l'Abbaye, Attigny (conseillé de prendre RDV)
Conseil : toutes les infos, documents à apporter selon le cas sont détaillés sur le site internet de la mairie de Charleville-Mézières avec contacts.

Urbanisme : toute demande transite en mairie avant le service urbanisme de la communauté de communes. Formulaires : service-public.fr. En 4 exemplaires.
Vigilance : périmètre de l'église voir UDAP (Bâtiments de France) pour conseils

Eau : compétence commune de Poix-Terron

Assainissement : compétence Communauté de Communes

Recensement citoyen : dès 16 ans, venir s'inscrire en mairie (avec livret de famille)

Inscription sur les listes électorales : inscription par formulaire en mairie



Pour avoir toutes les infos, suivez-nous sur notre site internet : www.poix-terron.fr

Rédacteur en chef : Jean-Marie Oudart

Commission communication : Emmanuel Baudart, Pierre Gaucher, Aurélien Henon, Sabrina Pieltant, Claudine De Koker.